

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du mardi 4 octobre 2022

Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE	Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Vice-président énergie climat de Rennes Métropole
Mme PRETOT-TILLMANN Sylvie	Liffré Cormier Communauté – Vice-Présidente en charge des transitions écologiques, Plan Climat Air Energie Territorial, plan alimentaire territorial

Communes du Pays de Rennes :

Mme Claire BRIDEL	Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
Mme Karine CHATEL	Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
M. Sébastien GIRARD	Vern-sur-Seiche - Conseiller délégué à la transition écologique
Mme Marine KECHID	La Mézière – Conseillère développement durable
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
Mme Annick MONNIER	Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique

Acteurs publics :

M. Gilles DREUSLIN	Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »
--------------------	---

Acteurs privés :

M. Aurélien BERTIN	Valoen – Consultant énergie
M. Nicolas JOFFREAU	ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole
M. Patrick LANCELIN	GRDF – Délégué territorial Ille-et-Vilaine
Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
Mme Sandrine CASSAN	ARCHIPEL Habitat – Ingénierie du patrimoine et innovation

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Jean-Noël GUERRE ADEME – Directeur régional

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN Président de Liffré Cormier Communauté
M. Melaine MORIN Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de
l'environnement et des Mobilités

Communes du Pays de Rennes :

Mme Anne BRICE Pacé – Conseillère déléguée aux économies d'énergie
M. Gwennaël DANION Cintré – Adjoint environnement et cadre de vie
M. Erwan DÉTOC-LE LARDIC La Chapelle Thouarault – délégué à la gestion des bâtiments communaux
M. Vincent LAIZÉ Le Rheu – Conseiller délégué à la transition écologique
M. Jean-Paul VUICHARD Laillé – Adjoint de la commission développement durable

Acteurs publics :

M. Ludovic BROSSARD La Collectivité Eau du Bassin Rennais
M. Jean-Claude BELINE SDE 35

Acteurs privés :

M. Nicolas DECOUVELAERE ADO Habitat 35
M. Cyril GUESTIN Engie solutions – Directeur délégué

Invités, non membres du conseil d'administration, présents :

Salariés de l'ALEC :

Mme Claire LE GENTIL Directrice de l'ALEC
M. Olivier ROCHE Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l'ALEC
Mme Nathalie GIBOT Responsable du pôle Climat et Territoires de l'ALEC
Mme Stéphanie VETIER Responsable du pôle Communication – sensibilisation de l'ALEC
Mme Fabienne ABBOUD Responsable du pôle administratif de l'ALEC

Début de la séance : 18h00

Rappel de l'ordre du jour

- Adaptation au changement climatique - Quelles missions pour l'ALEC ?
- Ajustement des délégations de pouvoirs et de signatures.
- Situation en matière d'énergie et comment l'ALEC peut venir (encore plus) en soutien de ses membres
- Questions diverses

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence.

Brise-glace

Un temps coopératif est organisé autour de la question suivante : qu'est ce qui nous a fait penser au changement climatique durant l'été 2022 ? Chacun-e à son tour est invité-e à évoquer un fait ou un ressenti.

Olivier DEHAESE soumet au vote de l'assemblée le **compte-rendu du conseil d'administration du 7 juin 2022**. Il est **adopté à l'unanimité**.

Adaptation au changement climatique - Quelles missions pour l'ALEC ?

Nathalie GIBOT présente un diaporama pour expliquer de manière synthétique les principaux changements notoires sur le bassin rennais :

- Croissance de la courbe de températures. 2022 est le deuxième été le plus chaud après 2003.
- Précipitations : pénurie d'eau dès janvier 2022, des précipitations inférieures à la moyenne, épisodes pluvieux moins fréquents mais plus intenses.
- Evènements climatiques « extrêmes » tels que des inondations en juin 2022.

Sources : diaporama ALEC, étude de Louis AMIOT de l'Université de Rennes et étude de l'AUDIAR /Rennes 2

Elle expose que le changement climatique va s'intensifier de façon certaine au moins jusque dans les années 2050. Les efforts actuels, s'ils sont réalisés et intensifiés, porteront leurs fruits dans une trentaine d'années.

On verra avec certitude dans les années à venir les phénomènes suivants :

- Augmentation de la fréquence des étés caniculaires similaires à l'été 2022
- Risques de coupure d'eau potable dans certaines zones, y compris dans le grand ouest
- Intensification et augmentation de la fréquence des évènements extrêmes : orages, inondations, tempêtes...

L'ALEC identifie 4 enjeux d'adaptation sur le bassin du Pays de Rennes, autant de missions sur lesquelles l'ALEC pourrait accompagner les acteurs locaux :

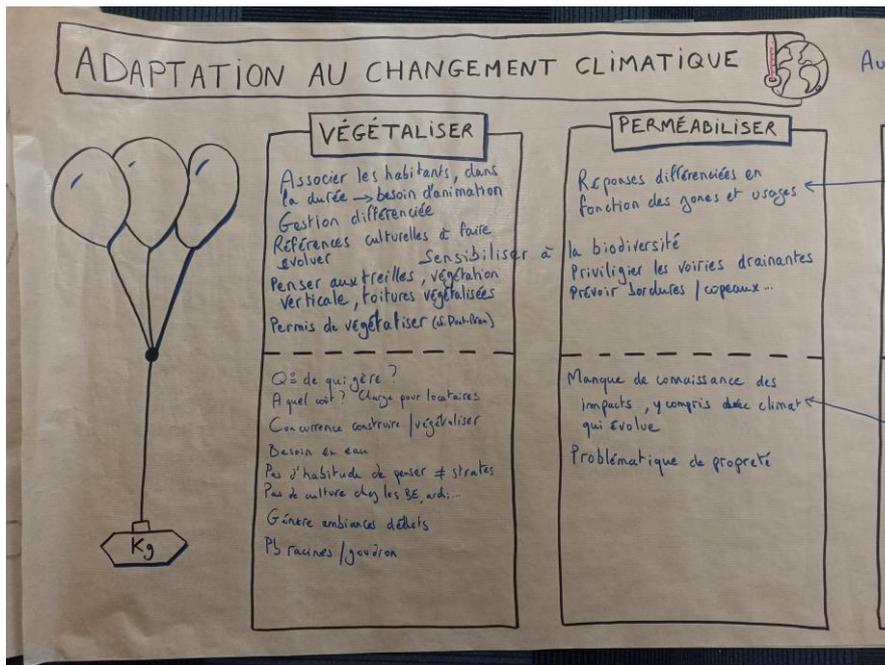
- Favoriser les infiltrations d'eau à la source en perméabilisant la ville et en limitant l'étalement urbain
- Préserver la ressource en eau, récupérer et réutiliser l'eau de pluie

- Végétaliser, planter des arbres adaptés au climat de demain, préserver, restaurer la biodiversité
- Promouvoir le bâti résilient, systématiser la conception bioclimatique des bâtiments

Claire LE GENTIL rappelle que la Bretagne sera malgré tout un des territoires le plus vivables. Il y a un enjeu fort à se préparer à l'accueil de nouvelles populations : touristes, habitants du sud de la France et réfugiés climatiques. Mais ce sujet n'est pas traité au cours de la soirée parce que l'on a retenu les sujets sur lesquels les communes peuvent s'impliquer, avec l'appui de l'ALEC.

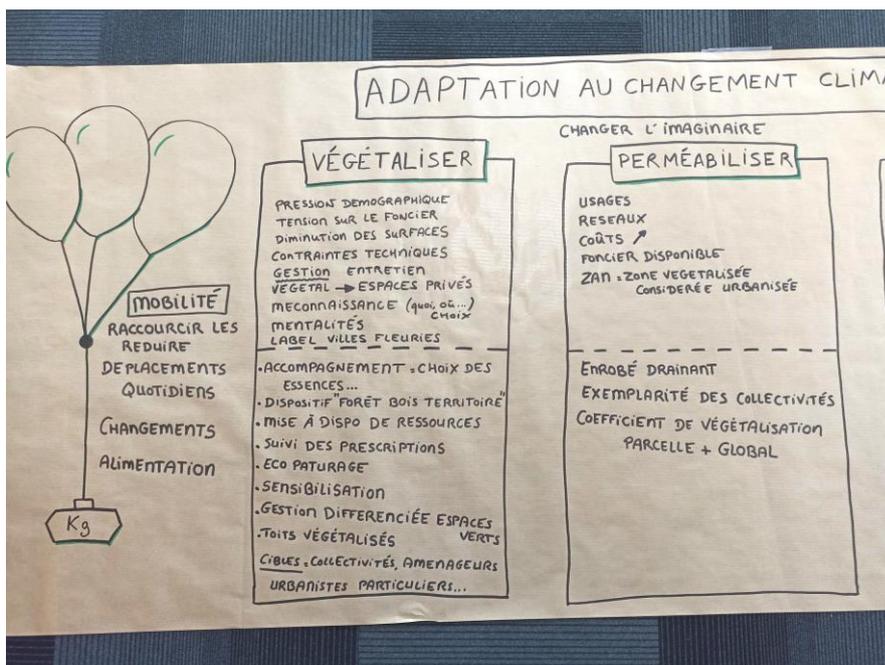
Un atelier est proposé à l'assemblée pour travailler sur les freins que pourraient rencontrer leurs structures face à ces 4 enjeux et des débuts de solutions.

2 groupes sont formés et les discussions sont lancées.



En haut : ce qui nous élèverait vers le haut, ce qui nous aiderait.

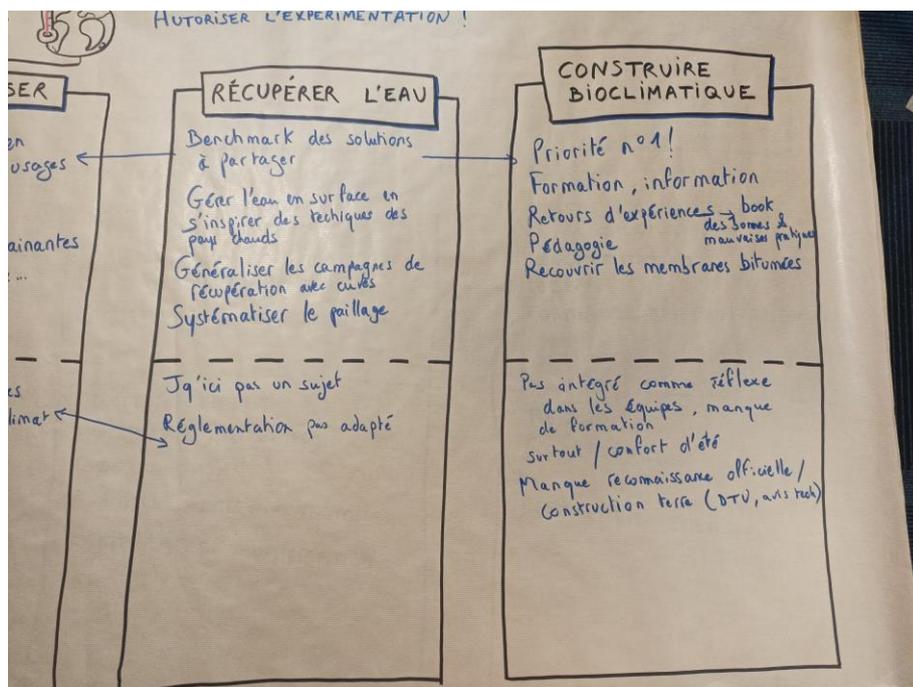
En bas : ce qui nous pèse, les difficultés que l'on rencontre.



Sur ce support, les difficultés et solutions ont été inversés.

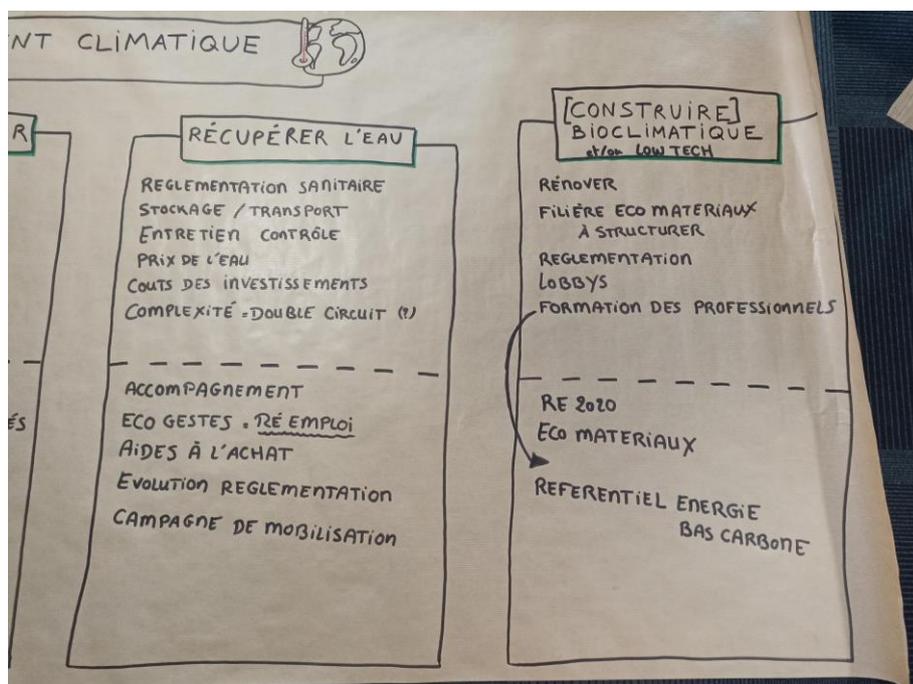
En haut : les difficultés que l'on rencontre.

En bas : ce qui nous aiderait.



En haut : ce qui nous élèverait vers le haut, ce qui nous aiderait.

En bas : ce qui nous pèse, les difficultés que l'on rencontre.



Sur ce support, les difficultés et solutions ont été inversés.

En haut : les difficultés que l'on rencontre.

En bas : ce qui nous aiderait.

Nathalie GIBOT expose que l'ALEC a postulé sur un Appel à Projets « Adaptation au changement climatique » de la Région, aux côtés de plusieurs partenaires : Bruded, l'Audiar, Vert le Jardin, Eaux et Rivières, entre autres.

La candidature s'est concentrée sur les opérations d'aménagement à savoir les écoles, les espaces publics et les opérations d'aménagement urbain.

3 axes de travail sont proposés :

- Sensibilisation et construction d'une culture commune
- Accompagnements de projets opérationnels sur quelques communes
- Expérimentation d'une communauté résiliente (déjà expérimenté au Canada et à Paris)

Ce projet est prévu à l'échelle de Rennes Métropole. Si cela fonctionne, le projet aura vocation à être élargi au Pays de Rennes. La subvention attendue dans le cadre de cet AAP est de 70 000 € sur 2 ans. L'ALEC est en attente d'une réponse après clôture des candidatures le 14/10/2022.

Délégations de pouvoir et de signatures

Le Président présente les propositions de délégations de pouvoirs et de signatures dans le domaine des finances et des ressources humaines (cf. doc ci-joint).

Les délégations sont adoptées telles qu'elles sont présentées, à l'unanimité.

Situation en matière d'énergie et comment l'ALEC peut venir (encore plus) en soutien de ses membres

Olivier ROCHE présente la matinée technique du 4 octobre 2022 organisée pour les collectivités à Rennes. 30 à 35 communes étaient représentées.

L'objectif de la matinée était de faire le point sur l'envolée des coûts de l'énergie et les solutions à imaginer pour y faire face.

Les **principales solutions envisagées** sont :

- Abaisser la température de chauffe des bâtiments, en fonction de l'usage des bâtiments
- Réaliser quelques investissements en petit matériel
- Mutualiser les espaces, rationaliser les surfaces (salles de classe, cantine, etc.)
- Sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur les actions des communes

Des journalistes du Télégramme et de C dans l'Air étaient présents toute la matinée.

L'équipe de tournage de C dans l'Air a poursuivi son reportage l'après-midi à Romillé pour suivre une tournée de régulation des bâtiments communaux avec la conseillère collectivité chargée du suivi CEP de cette commune, puis à Pacé, pour une présentation du réseau de chaleur, avec le chargé de mission sur le sujet.

Au-delà des préoccupations urgentes liées à l'explosion des coûts de l'énergie, l'enjeu à moyen terme est de travailler sur les actions à mettre en place pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat de diminuer de 10 % les consommations d'énergie d'ici 2 ans.

Des **aides** peuvent être attribuées aux communes par l'Etat selon leur épargne brute (cf. diapo ci-jointe).

Un autre atelier aura lieu en visio le 18 octobre à destination des élus de Rennes Métropole.

Un **mémento sur la hausse des coûts de l'énergie** est en cours de rédaction par l'ALEC. Il sera transmis aux membres du CA.

Questions diverses

- Prochain CA : 13 décembre 2022
- Recherche de locaux : la réservation d'un espace de bureaux est en cours auprès de Bati Armor à l'angle du boulevard Voltaire et de la rue Alexandre Duval. Il serait partagé avec d'autres associations (Bruded, Breizh Alec et Batylab). Livraison prévue début 2026.

Fin de la réunion à 20h15.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes